

Lutte contre le frelon asiatique

Roche aux Fées Communauté est engagée depuis 2015 dans une lutte pérenne et efficace contre le développement du frelon asiatique par une prise en charge financière de la destruction de nids sur son territoire selon une procédure conventionnée avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON35).

Lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques, les habitants sont invités à se rapprocher de leur mairie ou du référent communal qui procédera à la validation de l'espèce. A la suite de quoi, une demande d'intervention, pour destruction, pourra ensuite être transmise à la FDGON35 via la plateforme téléphonique. La prise en charge financière de la collectivité ne sera effective que dans le respect strict de ce protocole.

Il peut être tentant d'installer des pièges pour se débarrasser des frelons asiatiques sur son terrain. Néanmoins, en dehors des piégeages réalisés par les professionnels de l'apiculture dans un cadre bien précis, ces dispositifs sont à bannir. Pour cause, ils impactent un spectre très large d'insectes pollinisateurs, indispensables au fonctionnement des écosystèmes.

Il est important de rappeler qu'il ne faut pas intervenir soi-même auprès d'un nid. En pleine saison, plus de 1000 ouvrières sont abritées dans le nid (parfois beaucoup plus pour les plus gros nids). Une intervention seul et non équipé représente un réel danger de piqûres multiples.

Informations :

Léa LEGENTILHOMME
Technicienne Bocage et Environnement
06 85 62 58 10

Photo : Nid de frelon asiatique sous charpente - Le nid est caractérisé par sa fermeture en dessous et sa petite ouverture latérale - sphérique à la saison, il devient pyriforme au fil des mois - constitué de fibres de cellulose sa paroi extérieure mesure en moyenne 45mm d'épaisseur protégeant les étages des couvains

Publié le 27 mai 2022